



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

Selon l'art. 85 ReLATEC, la Commune de Broc met à l'enquête la demande de permis de construire présentée par :

Ecotech Energies, à Lausanne, au nom de Waeber Lucia Martha, à Broc, pour le remplacement de l'ancien système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau soit/sis sur l'article n° 204 RF Broc, Rue du Bourg de l'Auge 2.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir de la date ci-dessous.**



Broc, le 05.12.2025

Le Secrétariat communal